Gabriel BLASCO Candidat Florence

> Élections législatives 2022 7º circonscription de l'Hérault

Les **12** et **19** juin, élisons un député de la Nouvelle **Union Populaire** Écologique et Sociale.

Rejoignez-nous sur gabrielblasco.fr (f) (a) (b)



Chères concitoyennes, Chers concitovens,

Madame, Monsieur,

Après avoir évité le débat sur son bilan et son programme, Emmanuel Macron a été réélu Président de la République par défaut. On voudrait nous faire croire que les élections législatives sont la simple validation du scrutin présidentiel. C'est faux. Je vous le dis : les jeux ne sont pas faits, un autre monde est possible.

Une nouvelle page de l'histoire s'ouvre grâce à l'accord historique que nous avons conclu. Cette Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale fait naître l'immense espoir d'en finir avec ce système arrivé à bout de souffle. Tandis que la vie est chaque jour plus dure pour la majorité d'entre nous, les cinq premières fortunes françaises ont doublé leur richesse depuis le début de la pandémie.

Le Rassemblement National quant à lui ment quand il se présente comme le défenseur des Françaises et des Français. À l'assemblée, il a brillé par son silence face aux attaques portées contre le monde du travail et les libertés publiques.

En juin, nous pouvons construire un autre monde. Avec notre programme, nous pouvons changer immédiatement la vie de millions de gens, donner à la jeunesse des raisons d'espérer et faire face au changement climatique.

Nous voulons redonner partout des moyens pour des services publics efficaces et humains, à commencer par l'hôpital et l'enseignement. Nous bâtirons une économie innovante, non polluante et respectueuse du vivant et de la nature. Nous mettrons en place des mesures immédiates et concrètes assurant à chacune et chacun une vie digne.

Le 12 juin, donnons sa chance à l'espoir. Vous toutes et tous qui vivez sur notre territoire et le faites vivre, je vous invite à entrer avec moi à l'Assemblée Nationale

L'union historique









avec Jean-Luc Mélenchon



sociale écologique.



- Bloquer et baisser les prix des produits de première nécessité.
- Porter immédiatement le SMIC à 1500 € nets/mois.
- Augmenter les pensions de retraite à 1500 € minimum/mois pour une carrière complète et 1063 euros pour le minimum vieillesse.
- Déconjugaliser et revaloriser l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au niveau du SMIC.
- Instaurer la gratuité des quantités d'eau et d'électricité indispensables à la vie digne et aller vers la gratuité de la cantine scolaire.



- Rétablir la retraite à 60 ans à taux plein avec 40 annuités de cotisation, avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles.
- Créer la garantie d'autonomie : dès 18 ans, plus personne ne touchera moins que le seuil de pauvreté, soit 1063 euros par mois.
- Rembourser tous les soins prescrits à 100 %.
- Recruter et revaloriser 100 000 soignants pour l'hôpital public et 240 000 personnels pour les EHPAD, lutter contre les déserts médicaux.
- Passer à la 6° République pour une véritable démocratie (RIC, proportionnelle) et des droits nouveaux, comme le droit de mourir dans la dignité.
- Dédier 1% du PIB à la culture pour soutenir les artistes et les créateurs.
- Reconstruire l'école publique laïque et gratuite : réduire le nombre d'élèves par classe, objectif zéro décrocheur, recruter, revaloriser et former les personnels.



- Rehausser les ambitions climatiques de la France avec pour objectif une baisse de 65% des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030 (au lieu de 40% actuellement).
- Passer à une agriculture écologique et paysanne, accompagner la sortie de l'élevage intensif, en finir avec la maltraitance animale et les pesticides.
- Créer au moins un million d'emplois grâce à l'investissement dans la bifurcation écologique et sociale.
- Investir massivement dans les énergies renouvelables et la rénovation totale d'au moins 700 000 logements par an.
- Rendre progressif l'impôt sur les sociétés pour favoriser les TPE-PME.
- Requalifier les travailleurs des plateformes numériques en contrat de travail salarié.



- Rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).
- Mettre en place l'impôt universel pour les multinationales qui font du profit en France.
- Instaurer un héritage maximal à 12 millions €.



Design graphique: - Yank Grank - Nicolas Hipoli - Imprime sur papier PEPC par - NCS Montheller 387 502 800.

Ne pas jeter sur la voie publique.